

# Structurer vos actions en matière de Responsabilité Sociétale



## VOS OBJECTIFS

- + Sensibiliser votre entreprise aux principes de la responsabilité sociétale
- + Accompagner votre entreprise dans la formalisation, la mise en œuvre et la valorisation auprès de vos parties prenantes de votre démarche RSE.
- + Délivrer à votre entreprise les méthodes et moyens lui permettant de mener à bien et de pérenniser sa démarche RSE
- + Partager des bonnes pratiques en matière de RSE.



## **ACCES\* RHÔNE-ALPES RSE VOUS PERMET DE :**

- + Travailler et déployer des enjeux stratégiques dans votre entreprise (environnement, ressources humaines, juridique, relation client/fournisseur, etc...).
- + Améliorer votre image face aux enjeux de la RSE.
- + Accéder à de nouveaux marchés tout en consolidant ceux existants.
- + Avoir accès à de nouveaux fournisseurs et des produits plus respectueux des enjeux du développement durable.

### > Une démarche de RSE peut également permettre de :

- + Mieux gérer l'utilisation des ressources et matières premières.
- + Optimiser la production.
- + Améliorer les conditions de travail et limiter ainsi les accidents.



## CONTENU DU PROGRAMME

Cette action collective se compose de 3 temps forts :

- + Un temps de formation afin de comprendre les principes de la responsabilité sociétale : 4,5 jours
- + Un temps d'accompagnement individuel du diagnostic à la mise en place d'une démarche de responsabilité sociétale : 8 jours
- + Un temps d'échange avec les autres participants afin d'améliorer et de faire évoluer votre démarche : 1 jour



Les démarches de formation, de séminaire collectif et d'accompagnement, se déroulent de manière alternée. La durée totale de l'opération représente 14 mois environ, adaptable aux disponibilités de l'entreprise.

> Les entreprises ne pouvant pas participer à l'action collective peuvent bénéficier de la plateforme régionale d'échanges sur la responsabilité sociétale des organisations (RSO) : voir contact ci-dessous.



## INFORMATIONS & CONTACTS

### > Conditions financières

Coût total du programme/entreprise :	14 321 € HT
Prise en charge par la Région Rhône-Alpes et l'Union Européenne :	75 %
Reste à la charge de chaque entreprise :	3 580 € HT

### > Contact

Vincent BLACHE  
 Tél : 04 72 61 69 04 - [vincent.blache@afnor.org](mailto:vincent.blache@afnor.org)  
 AFNOR Délégation Rhône-Alpes/Auvergne  
 177 rue Garibaldi - 69003 LYON

